

Réunion du 20 octobre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DÉCISION DU BUREAU AGISSANT PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt octobre à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Maryse PAYBOU.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°1 POUR LE LOT 1: VÉRIFICATION INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET GAZ ET MAINTENANCE DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 20 septembre 2024 pour une remise des offres le 23 octobre 2024.

Le délai d'exécution propre à chaque lot est de 4 ans :

L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.

Les prestations sont réparties en 9 lots :

Lot(s)	Désignation
01	Vérifications des installations électriques et gaz et maintenance des panneaux photovoltaïques
02	Maintenance des ascenseurs et monte charges
03	Vérification des dispositifs d'ancrages (points d'ancrages, lignes de vies)
04	Prestations de nettoyage des vitres et façades
05	Maintenance des installations de chauffage et de ventilation
06	Vérification et maintenance du matériel de lutte contre l'incendie
07	Maintenance corrective et travaux d'étanchéités des toitures terrasses
08	Maintenance des fosses septiques, séparateurs à hydrocarbures, réseaux d'assainissement et pluviaux
09	Maintenance des aires de lavage des centres techniques de Mourenx et Orthez

Les marchés ont été attribués comme suit :

Lot(s)	Attributaire	Maximum HT	Montant Estimatif HT
01	DEKRA INDUSTRIAL SAS	30 000	15 812,00
02	IUMANA SAS	100 000	29 760,00
03	RIVAS SARL	5 000	7 080,00
04	GROUPE APR	150 000	113 410,00
05	SAS HERVE THERMIQUE	800 000	131 168,00
06	EUROFEU SERVICES	100 000	121 333,04
08	EURL PREBENDE ASSAINISSEMENT	200 000	123 396,00
09	HAUTE PRESSION CONCEPT	300 000	42 367,95

Le marché notifié le 11 mars 2025 a été attribué à la société DEKRA INDUSTRIAL SAS (64230 LESCAR) pour un montant estimatif annuel HT de 15 812,00 € HT.

L'avenant n°1 a pour objet l'ajout d'un nouveau site qui fera l'objet des prestations de maintenance technique.

La proposition de la société se décompose comme suit :

Mission(s) périodique(s)

Mission(s)	Périodicité	Installations, équipements, opérations ou ouvrages concernés	Qté	Montant unitaire	Sous total selon périodicité
Electricité					
ELEM011	ANNUELLE	grange de 150 m2	1	90,00	90,00
Les informations portées dans la colonne « Qté » (quantités d'équipements) sont indiquées seulement pour permettre une évaluation des montants. De ce fait, elles n'ont aucun caractère contractuel. Dans le cas où les prestations réellement effectuées enregistrent une variation de plus ou moins 10 % sur les quantités d'équipements contrôlés, le montant du forfait facturé pourra être ajusté.					
Montant total 1^{ère} année					90,00 € HT

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- ☛ **d'autoriser** le Président à signer l'avenant pour le lot 1.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
 Pour extrait certifié conforme,
 Le président,




Patrice LAURENT